

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 26 septembre 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membres absents excusés : (5)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), Mme CHATILLON, Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU)

Date de convocation : 22 septembre 2008

Délibération n° : 55-2008

Objet : Désignation d'un représentant du CCAS au Conseil d'Administration du CRDF

Le Centre Régional de Formation des Femmes (CRDF) dont le siège social est situé 32, rue Chabot Charny à Dijon est une association qui organise des actions de formation, d'insertion et d'accompagnement professionnel en vue de promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Les statuts de cette association prévoient, en tant que membres de droit, la participation à son conseil d'administration des représentants des administrations, organismes publics et associations avec lesquels le CRDF collabore afin de favoriser la mixité des emplois et lutter contre les discriminations.

Dans un récent courrier, la Présidente du CRDF nous informe que les membres du Conseil d'Administration ont émis un avis favorable à la présence d'un élu du CCAS au sein de leurs instances.

Le Conseil d'Administration désigne le représentant ainsi que le suppléant suivants pour représenter notre collectivité au sein de cette association :

- Mme Nelly METGE, titulaire
- Mme Christiane GINDRE, suppléante

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

18 NOV. 2008

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

DIS : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 27 SEP. 2008